

GESTIONNAIRE AIRE DE CAMPING DES SAISONNIERS (H/F)

Assurer la gestion de l'aire de camping des saisonniers : accueil, surveillance, entretien.

Descriptif des missions :

- Accueil et information des résidents : présenter le fonctionnement, les règles communes et le règlement intérieur
- Surveillance du site : veiller au respect du règlement et à la quiétude de l'air (pour les résidents, les visiteurs et le voisinage), contrôler les entrées/sorties, gérer les conflits
- Entretien du site : assurer la propreté des espaces communs, nettoyer quotidiennement le bâtiment sanitaire, nettoyer les hébergements avant l'entrée d'un nouveau résident, réaliser les petits travaux de maintenance du bâtiment sanitaire et des hébergements, entretenir les espaces verts
- Suivi administratif : réalisation des états des lieux entrée et sortie des résidents, tenue du registre/main courante, compte-rendu hebdomadaire à la hiérarchie

Compétences :

- Polyvalence
- Habilitation électrique appréciée (1er niveau)

Savoir-être :

- Fortes capacités relationnelles : écoute, médiation, autorité
- Esprit d'initiative

Conditions :

- Contrat de travail saisonnier du 15 avril au 15 octobre 2025 (à confirmer)
- 39 heures semaine
- 1 jour de congé par semaine
- Salaire mensuel brut 2 130 € + congés payés
- Travail de nuit et en soirée
- Hébergement sur l'aire de camping